

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONSIEUR. VENDREDI, 11 DÉCEMBRE 1848.

No. 89

NOTICE SUR L'ABBÉ SICARD,

TIRÉE DU SUPPLÉMENT A LA 5^{ME} ÉDITION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ABBÉ DE FELLER.

L'abbé Roch-Ambroise Sicard prêtre, et directeur en chef de l'établissement des Sourds-Muets à Paris, naquit, le 20 septembre 1742, à Fousserre, près Toulouse, où il fit ses études avec succès. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se consacra d'abord à l'exercice du ministère ; mais M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, voulant y établir une école de sourds-muets, envoya l'abbé Sicard à Paris, pour y apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée. Il y réussit complètement, et M. de Cicé le mit à la tête de l'établissement de Bordeaux en 1786. L'abbé Sicard connut à cette époque Massieu, sourd-muet, alors âgé de quatorze ans, et dont les étonnans progrès rehaussèrent la réputation du maître. Appelé à succéder à l'abbé de l'Épée, mort en 1789, il fut examiné par des commissaires pris dans les trois académies, et eut pour concurrent M. l'abbé Salvan. Ce bon et modeste ecclésiastique ne se présenta que pour dire que la place appartenait à M. Sicard. L'établissement, jusqu'alors soutenu par les dons de l'abbé de l'Épée, qui y avait consacré toute sa fortune, et par les secours de personnes charitables, fut doté par le gouvernement. Les sourds-muets, placés d'abord dans le couvent des Célestins, supprimé bien avant la révolution, furent établis ensuite à Saint-Magloire, au faubourg Saint-Jacques, et qui était autrefois un séminaire des Pères de l'Oratoire. Lors de la révolution, et en 1791, on ne demanda pas à l'abbé Sicard le serment dit civique ; mais, pressé l'année suivante, il se borna à prêter celui de *liberté et d'égalité*. Cependant, seize jours après, le 10 août, triste époque de la captivité de Louis XVI (ou était le comité de la section), et puis à la mairie. La désolation régnait parmi les sourds-muets, qui firent une pétition touchante à l'Assemblée pour redemander leur maître. Le ministre de l'intérieur devait faire un rapport sur les motifs de l'arrestation de l'abbé Sicard ; mais ce rapport n'ayant pas été fait, le temps s'écoula jusqu'au 2 septembre, que M. Sicard fut transféré à l'abbaye. L'on y préparait alors les horribles massacres des 2 et 3 du même mois. Ils eurent, en effet, lieu dans ces journées ; et, au milieu des malheureux qu'on immolait, l'abbé Sicard dut la vie à un horloger, appelé Monnot, qui le couvrit de son corps. Il resta en prison jusqu'au 4 septembre, entouré de bourreaux, de victimes, et dans une agonie cruelle, s'attendant au même sort que ses compagnons d'infortune. Dans cette terrible situation, il écrivit à M. Laffon-Ladebat, qui, pour sauver un homme utile et vertueux, parvint à amollir le cœur endurci de Chabot et obtint de lui qu'il se rendit à l'abbaye. Sa présence sauva l'abbé Sicard, qui, le même jour, à sept heures du soir, fut conduit à l'Assemblée, où il prononça un discours que les journaux rendirent public. L'abbé Sicard a donné, dans les *Annales religieuses*, tom. 1, pag. 13 et 72, une *Relation des dangers* qu'il courut : on la trouve aussi dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, publiée, de nos jours, par M. M. Baudouin frères. Après avoir traversé le règne de la terreur, et n'étant plus séparé de ses élèves, il se joignit, en 1796, à M. l'abbé Jauffret, dans la rédaction des *Annales religieuses, politiques et littéraires* ; mais ces deux collaborateurs n'en publièrent que les dix-huit premiers numéros, et cédèrent le journal à M. l'abbé de Boulogne ; cependant, comme l'abbé Sicard, qui s'intéressait toujours à ce journal, signait les numéros, tantôt de son nom, tantôt de l'anagramme *Drucis*, cela le fit comprendre, après la révolution du 18 fructidor, dans la déportation des journalistes condamnés par le Directoire. L'abbé Sicard échappa à cette proscription, et se cacha dans le faubourg Saint-Marceau, où la peur lui dicta des protestations de soumission, qu'il adressa au gouvernement établi. Il le reconnaissait d'après les paroles de saint Paul sur la soumission aux puissances (Épître aux Romains, chap. XIII). Il eut même la faiblesse de désavouer la part qu'il avait prise aux *Annales religieuses* ; désaveu qu'il fit insérer dans le journal de Poulitier. Mais le Directoire ne se laissa fléchir ni par ses démarches, ni par la réclamation des sourds-muets, ni par les instances des personnes qui s'intéressaient à l'abbé Sicard. Enfin, après le 18 brumaire, il fut rendu à ses élèves ; mais il trouva cet établissement dans un état déplorable. On n'avait pas fourni les fonds nécessaires pour sa dépense ; on en avait même banni la religion. L'abbé Sicard remédia à tous ces maux, et trouva un zélé protecteur dans M. Chaptal, ministre de l'intérieur. On établit aux Sourds-Muets une imprimerie qui fut mise en activité, en décembre 1800 :

les élèves y travaillaient eux-mêmes, et on y imprima la plupart des ouvrages de M. Sicard. Il donnait des exercices publics auxquels assistait une société choisie pour admirer la rare intelligence des élèves, et celle surtout de Massieu, qui, le premier, a donné plus de vogue à sa méthode. L'abbé Sicard parlait avec un enthousiasme qui faisait parfois sourire, mais qu'on excusait aisément en considération des services qu'il rendait à l'humanité. Chaque exercice produisait d'abondantes collectes, et notamment quand il en donnait de particuliers à des étrangers de marque. Sa Sainteté Pie VII honora de sa présence l'établissement des Sourds-Muets, bénit, le 23 février, la chapelle de la maison ; et ce souvenir a été perpétué par une inscription placée dans la même Chapelle. Le Pape assista à une séance pendant laquelle M. Sicard offrit à Sa Sainteté un livre de prières composé pour les Sourds-Muets et imprimé par eux-mêmes. Le souverain pontife ayant été conduit à l'imprimerie, alors dirigée par M. Leclerc, on pria Sa Sainteté de prendre elle-même le barreau de la presse pour tirer une feuille qui contenait un compliment ingénieux en latin, composé par l'abbé Charlier. Pie VII fit des présens à l'abbé Sicard et à M. Leclerc, et partit très satisfait ainsi que les cardinaux qui l'avaient accompagné. En 1805 il fut nommé chanoine de la cathédrale de Paris ; et le 29 juin de la même année, il eut la douleur de perdre un ami qui demourait avec lui aux Sourds-Muets : c'était l'abbé Bonnefoux, ancien supérieur-général des doctrinaires, et administrateur des établissemens de bienfaisance de la capitale. Les conseils de cet ami l'auraient peut-être empêché de tomber dans les pièges que lui tendirent des intrigans et des flatteurs, et l'auraient préservé des chagrins qui affligèrent sa vieillesse. Sobre, et naturellement économe, mais d'un caractère facile et confiant, il souscrivit des billets par complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Il fut obligé, pour les acquitter, de se priver des revenus de ses places, de vendre sa voiture et son mobilier, de sorte qu'il se vit réduit à un état peu éloigné de l'indigence. En 1809 l'abbé Sicard avait fait un voyage dans son pays natal, accompagné d'un de ses plus habiles élèves, nommé Leclerc, que l'on admira à Lyon, à Toulouse et à Bordeaux, etc. Le nom du savant instituteur était connu dans toute l'Europe. Aussi, quand les souverains alliés vinrent à Paris, en 1814 et 1815, ils assistèrent à ses exercices, et après la restauration, il reçut les décorations de la Légion-d'Honneur, celle de Sainte-Anne de Russie, et celle de Gustave Wasa. Cette dernière décoration lui fut envoyée pas la reine de Suède, comme une récompense de ses conseils utiles, pour la nouvelle institution de Sourds-Muets de Stockholm. La proscription de fructidor l'avait fait sortir de l'Institut ; il y rentra en 1801, et y fut conservé par l'ordonnance de 1816. Depuis cette époque, c'était l'abbé Sicard qui célébrait la messe de saint Louis devant l'Académie française. En 1817 il fit un voyage en Angleterre avec quelques uns de ses élèves, et y reçut l'accueil le plus distingué. Outre sa place de directeur et instituteur des Sourds-Muets, et celle de chanoine honoraire de Notre-Dame, il était un des administrateurs des Aveugles-Travailleurs, et un des commissaires de l'Institut nommés pour le Dictionnaire de la langue française, dont, depuis nombre d'années, on attend la publication. On ne peut refuser à l'abbé Sicard le rare mérite d'avoir ajouté aux découvertes de l'abbé de l'Épée, et porté à un état de perfection un art oublié depuis la mort de ses premiers inventeurs, c'est-à-dire pendant plus de deux siècles. L'abbé de l'Épée, désespérant d'initier ses élèves aux objets intellectuels, sa méthode se réduisait presque à un pur mécanisme, et c'est l'abbé Sicard qui est parvenu à mettre à leur portée les idées métaphysiques. Il faut cependant convenir que sa méthode, quelque ingénieuse qu'elle soit, exige des enfans une intelligence peu commune, et tous les élèves ne l'ont pas au même degré que les Massieu, les Leclerc et les Berthier. Depuis long-temps la santé de M. l'abbé Sicard s'était beaucoup affaiblie ; il est mort le 10 janvier 1822, à l'âge de quatre-vingts ans. Avant de mourir, il écrivit le billet suivant à M. l'abbé Goudelin, son successeur, instituteur des Sourds-Muets de Bordeaux : " Mon cher confrère, près de mourir, je vous lègue mes chers enfans ; je lègue leur âme à votre religion, leur corps à vos soins, leurs facultés intellectuelles à vos lumières, à vos moyens ; remplissez cette noble tâche, et je meurs tranquille." Tout en applaudissant à ce choix, nous ne pouvons nous défendre de dire que M. l'abbé Salvan, qui dirige l'établissement particulier des sourds-muets, méritait aussi, par son instruction et sa modestie, de succéder à M. Sicard. Voici la liste de ses ouvrages : 1, *Mémoire pour instruire les sourds-muets de naissance*, Bordeaux 1789, in-8°. II, *Catéchisme ou instruction chré-*

tienne à l'usage des sourds-muets, 1796, in-8°. III, Manuel de l'enfance, contenant des élémens de lecture et des dialogues instructifs et moraux, 1796, in-8°. IV, Elémens de grammaire générale appliqués à la langue française, 1799, vol. in-8°. — 1808; 2 vol., in-8°, 3me édition avec le titre de Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. V, Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, pour servir à l'éducation des sourds-muets, ibid., 1800; in-8°, fig. — 1803, in-8°. On a imprimé à part l'alphabet qui en fait partie. VI, De l'homme et de ses facultés physiques et intellectuelles; de ses devoirs et de ses espérances; traduit de l'anglais par Hardley, etc. 1802; 2 vol. in-8°. VII, Journée chrétienne d'un sourd-muet, 1805, in-12. Il a donné en outre, des éditions du Dictionnaire généalogique de l'Écriture-Sainte, des Sermons de Bourdaloue, etc., etc. L'abbé Sicard, avait imaginé une *pasigraphie*, ou système d'écriture universelle, qu'il a développé dans un livre publié en 1797. Il en parle dans les *Annales religieuses*, au tom. 1er, page 621. On trouve l'éloge de l'abbé Sicard, par Paulmier, dans le *Revue encyclopédique*, tom. XIV, page 454. — Un de ses élèves, Le Clerc, à l'âge de vingt-cinq ans, est allé en Amérique fonder une école de sourds-muets. C'est M. Frayssinous, ministre des cultes, qui a succédé à M. Sicard à l'institut.

EXTRAITS DES ANNALES DE L'ARCHICONFRERIE.

Lettre écrite par la révérende mère prieure du couvent des Carmélites de la ville d'Arles.

18 février 1842.

« Dans les premiers jours de juillet de l'année 1840, nous fîmes la lecture du Manuel de l'Archiconfrérie; ce fut pour la communauté un sujet d'édification et d'augmentation de ferveur pour la conversion des pécheurs; nous étions dans ce tems-là presque toutes malades ou infirmes; presque personne aux actes de communauté, et encore celles qui pouvaient s'y trainer y souffraient-elles beaucoup. Cet état maladif de la communauté durait depuis plus d'un an, sans qu'aucun moyen humain pût nous en tirer; c'était, pour ainsi dire, un édifice en ruine. Je promis à la très-sainte Vierge d'honorer son cœur d'une manière spéciale pendant tout le mois d'août; et je conçus la pensée de demander l'érection d'une confrérie en son honneur; j'en fis part à notre supérieur, qui l'approuva et me promit d'en écrire à Monseigneur, pour lui en demander la permission. — Le 24 de juillet, de cette même année 1840, une de nos jeunes professes, malade depuis plus d'un an d'une irritation chronique dans les entrailles, qu'aucun remède n'avait pu guérir, ni même soulager (si ce n'est très faiblement,) cette sœur, dis-je, se trouvait alors si mal, que nous la croyions perdue sans ressource: elle souffrait des douleurs extraordinaires; surtout le soir de ce même jour, je n'ose pas la quitter pour aller à Matines avec la communauté, dans la crainte de ne plus la trouver en vie à mon retour. Voici le détail de ce qui se passa dans l'espace d'une heure environ, de neuf à dix heures du soir. Je demeurai seule avec cette pauvre enfant, tandis que les autres étaient à Matines ou couchées, et l'infirmière auprès d'autres malades: il était près de dix heures, j'avais épuisé toutes mes ressources, ma pauvre patiente ne savait plus dans quelle position se tenir, et pourtant elle bénissait le Seigneur, et ne pensait ni à demander sa guérison, ni même de soulagement; elle ne s'occupait que du bonheur de souffrir; il semblait que sa ferveur augmentait avec ses souffrances. — Mon Dieu, que je suis mal!... disait-elle; je n'en puis plus, mais c'est égal, vous êtes bien bon, oh! oui, vous êtes bon!... Quelles douleurs dans cette tête!... quelle nuit, mon Dieu! oh! la belle nuit; je ne la donnerais pas pour cent mille francs; oh! non, bien sûr, je ne sais plus comment me tenir; mais qu'il est doux de souffrir ici!... et en disant ces choses, elle baisait son crucifix avec des transports extraordinaires. Les grandes douleurs qu'elle éprouvait ayant porté sur ses nerfs, elle faisait des bonds sur son lit, tels que nous avions peine à la tenir. Ainsi, douleurs vives, générales et continues, convulsions qui faisaient place à des évanouissemens; voilà où nous en étions sur les dix heures, lorsque la pensée me vint de lui donner la Médaille miraculeuse que j'ai à notre chapelle; elle la baisa avec transport. « Si vous vous mettiez dans le cœur de Marie, lui dis-je, peut-être seriez-vous soulagée. — Eh! j'y suis au beau milieu, me dit-elle, après un moment d'intervalle pour le discours, mais non pour les souffrances. Je lui adressai encore la parole: Le cœur de Marie ne vous dit rien? — Je ne sais pas. — Mais vous, ne dites-vous rien à ce cœur si bon? — Que faut-il que je lui dise? — Si votre guérison devait faire honorer le saint cœur dans la maison et dans la ville, ne vous sentiriez-vous pas le désir de la lui demander? — Oh! oui; mais à condition que je serai toute la règle, et que je ne m'épargnerai en rien pour contenter le bon plaisir de Dieu et convertir les pécheurs. — A la bonne heure. Eh bien? voulez-vous faire votre prière tenant la médaille dans vos mains? — Oui, oui; mais, c'est bien entendu que ce n'est pas pour ne pas souffrir; mais pour m'immoler au bon plaisir de Dieu, pour le salut des pécheurs, le bien de la communauté, et n'user de la santé que pour l'employer à la plus grande gloire de Dieu, sans m'écouter, sans m'épargner; c'est bien convenu ainsi, n'est-ce pas, ma mère? — Oui; allons, commencez votre prière. Et la voilà qui commence comme si elle parlait à une personne présente: « Ma bonne Mère, s'il entre dans les desseins de Dieu, si c'est son bon plaisir et pour sa plus grande gloire que vous m'obteniez ma guérison, afin que votre cœur soit connu, aimé et honoré par cette marque de protection, et que la confrérie s'établisse dans notre église, daignez montrer votre pouvoir. » Là elle s'interrompt pour me dire; Ma mère, quand faut-il que je sois gué-

rie? — Le plus tôt possible, lui dis-je. Reprenant alors sa prière: « Il faut que je sois guérie tout de suite, et que dès demain matin je puisse suivre la communauté en tout; je vous promets en actions de grâces de ne plus m'épargner dans le service de Dieu, et de m'immoler sans cesse sur l'autel du bon plaisir divin pour procurer sa gloire. » Dès que cette prière fut dite, elle me regarda avec des yeux tout-à-fait serrens et brillans, et s'écria: Ma mère, je suis guérie, c'est fait. — Oui, c'est fait, mon enfant, je le crois; mettons nous à genoux, récitons ensemble le *Te Deum* en actions de grâces. Ce que nous fîmes aussitôt; après cela elle me dit encore: « Je suis tout-à-fait bien, je n'ai plus de douleurs nulle part; je me sens disposée à dormir; vous pouvez vous aller coucher, n'ai plus besoin de rien; je vais dormir toute la nuit; demain je me lèverai en même tems que la communauté, et j'en suivrai tous les exercices. En disant cela, elle range son lit, qui était dans un état qu'on peut aisément se figurer, après les convulsions qu'elle avait eues; je lui promis de la laisser suivre la communauté, et lui dis qu'elle ferait la sainte communion en actions de grâces. Elle se couche comme quelqu'un qui n'a point de mal, et s'endort. N'ayant pu aller au chœur pour dire matines avec nos sœurs, je commençai mon office auprès de son lit, comptant m'aller coucher après. L'infirmière arriva, et ne sachant pas ce qui s'était passé, la voyant si tranquille, la crut évanouie. — Allez prendre un peu de repos, me dit-elle, je resterai; que ferez-vous de plus là? vous vous fatiguerez beaucoup, ni plus ni moins, vous ne la guérez pas. — Elle est guérie. — Oh! oui, guérie! — Je lui montrai la médaille, et elle comprit la merveille. Je la fis coucher. Dès que j'eus fini matines, j'en fis autant, étant bien convaincue que la très-sainte Vierge avait guéri radicalement la malade, et qu'elle voulait être sa gardienne pendant cette nuit qui valait, en effet, plus de cent mille francs. Il était alors environ onze heures. Au réveil, je m'empressai d'aller la voir, je la trouvai tout habillée, et l'air frais et dispos comme quelqu'un qui n'a jamais été malade. Elle entra dans ses fonctions ordinaires de portière, vint à l'oraison, où les sœurs ne pouvaient en croire leurs yeux; elle s'y tint à genoux comme les autres (depuis un an elle ne pouvait s'y tenir cinq minutes, sans souffrir cruellement). Elle assista aux petites heures, et donna sa voix parfaitement. J'écrivis deux mots à notre supérieur, qui vint dire la sainte messe en actions de grâces. Depuis cette époque, elle a continué d'être en parfaite santé; j'ai eu lieu de remarquer seulement, que lorsque parfois elle manquait de générosité, elle éprouvait quelques douleurs, qui cessaient par la pratique de quelque acte d'humilité, d'obéissance ou de pénitence; aussi, quand je la vois avec l'air souffrant; je sais la cause du mal, et connais le remède.

« Ce miracle fut suivi de bien d'autres; nos autres malades se trouvèrent guéries, et sur pied dans l'espace de quelques jours. Le 24, il y avait trois ou quatre sœurs au chœur; le 27, toute la communauté s'y trouvait en bonne contenance, en donnant sa voix à l'office, de manière à nous ravir d'admiration et de reconnaissance envers Marie notre bonne mère. A la suite de cela, nous avons eu des postulantes, dont la première porte le nom de *Cœur de Marie*. Notre bonheur est de parler du cœur de Marie; notre consolation et notre espérance est dans le Cœur de Marie. Notre église vient d'être bénite solennellement le jour de la fête du saint cœur de Marie; l'érection de la Confrérie a eu lieu ce même jour; le premier office que nous avons chanté, le nouveau chœur a été celui du saint Cœur de Marie. Nous aurions bien désiré que tout cela pût avoir lieu plutôt; mais Monseigneur a désiré que nous attendions que notre église fût terminée. Avant, nous n'avions qu'une petite chapelle qui aurait contenu trop peu de monde; mais depuis que le projet d'érection a été arrêté, grand nombre de pécheurs nous ont été recommandés; nous nous sommes unis à l'Archiconfrérie, et avons appris des merveilles opérées par le Cœur de notre tendre Mère. Daignez la remercier pour nous, et ne pas nous faire attendre trop longtems l'agrégation que nous venons vous demander: nous en serons bien reconnaissantes. »

Le lundi 20 juin dernier, à notre passage à Arles, en allant à Rome, nous vîmes cette jeune religieuse. Portière du couvent, c'est elle qui nous reçut au tour. Dix-neuf mois après sa guérison, elle jouissait d'une santé parfaite.

D. DESGENETTES,
Curé de Notre-Dame-des-Victoires,
Directeur de l'Archiconfrérie.

Ceux qui veulent toujours analyser ressemblent au chimiste qui pour connaître les fleurs, en détruit l'éclat et le parfum.

DROZ.

BULLETIN.

Mgr. de Walla-Walla. — Réponse à un Ami. — Nouvelles du Caledonia. — Sourds et muets. — Agriculture. — Collège de Fordham. — Impétérances. — Naufrages. — Prise de Tampico. — Planète Le Verrier.

— En annonçant la fête de St. François Xavier au Sault St. Louis; la *Revue Canadienne* ajoute ce qui suit: « Nous profitons, avec plaisir, de la circonstance, pour enregistrer les noms qu'on a bien voulu nous communiquer de plusieurs paroisses du district de Québec, qui ont

déjà envoyé à monseigneur de Walla-Walla des sommes qui parlent bien haut en faveur de leurs populations. Kamouraska a donné £27 10. ; St. Denis £25 ; St. Roch des Aulnets £15 ; L'Islet £21 ; la Pointe aux Trembles £15 ; nulle doute que ces beaux exemples auront plus que des admirateurs dans notre district de Montréal, à qui monseigneur de Walla-Walla appartient ; et que chacun se fera un devoir d'aider ce digne successeur des apôtres à aller porter les lumières de la civilisation et du christianisme au milieu des innombrables tribus de l'Orégon. Qui sait si nos petits enfants ou nos arrières neveux ne seront pas bien aises d'y compter un jour des amis et des frères ?

— Dès la première fois que nous reçûmes un billet du correspondant signé *Un Ami*, nous avons compris qu'on avait intention de mettre sous les yeux du public une affaire qui aurait été mieux confiée à l'oubli du silence. Par notre réponse, l'*Ami* devait voir que cette affaire ne regardait pas plus l'éditeur du Calendrier que les imprimeurs eux-mêmes ; il devait s'adresser ailleurs. Il est revenu à la charge, nous avons eu la complaisance de nous informer pour lui, et nous lui avons transmis la réponse qu'on nous a donnée. Que pouvons-nous faire de plus ? Si l'*Ami* en exige davantage qu'il aille aux bureaux de l'officialité. Cela ne nous regarde pas plus et encore moins qu'un secrétaire auquel on voudrait faire rendre compte des nominations ou destitutions que fait le gouvernement qui l'emploie. D'ailleurs on n'inscrit au Calendrier que les noms des prêtres qui sont dans le diocèse : Or M. Quiblier a quitté le diocèse ; c'est un fait accompli. Qu'il revienne, ou qu'il ne revienne pas qu'est-ce que cela fait au Calendrier, et à son éditeur ? Nous espérons que cela suffira pour contenter *Un Ami*. Car nous n'avons plus de réponse à lui faire, s'il revient à la charge.

Le *Caledonia* qui nous a apporté la malle du 19 novembre, nous donne les nouvelles de Londres du 18 et celles de Paris du 14 novembre.

George Charles Constantin, comte d'Elgin et Kincardine, gouverneur-général du Canada a été marié à lady Marie Louise Lambton, fille du défunt et sœur du présent comte de Durham et nièce du comte Grey. Le mariage a été célébré avec permission dans l'église de St. Pierre *Eaton-square*. Le Comte, accompagnée de son épouse, doit s'embarquer pour son nouveau gouvernement au commencement de décembre.

Le général Paredès est à Londres. Le colonel Gore a été promu à la place de major général. Sir Ben. d'Urban est nommé commandant des forces en Canada, à la place de lord Cathcart.

Les nouvelles d'Irlande sont de plus en plus affligeantes, il n'y a que rixes et émeutes, des légions mystérieuses sorties des sociétés secrètes en viennent tous les jours aux mains avec les troupes ; on craint une insurrection universelle ; — la Jeune Irlande y trouvera son compte ; mais que fera O'Connell ?

Le *Gréal Britain* est encore sur le lit de son naufrage ; les ingénieurs qui l'ont visité, disent qu'il a encore peu de mal, et qu'on pourra encore le sauver.

Le *Transcript* du S présent dit que Ronge a fait une requête au roi de Prusse, lui demandant la permission de prêcher ; mais celui-ci lui a ordonné de quitter Berlin sur le champ pour Breslau ; et deux gendarmes l'ont aussitôt conduit à la station du *railway*.

La Reine de Portugal se soutient encore sur son trône chancelant ; Le général Schwallock qu'elle a envoyé contre les insurgés, les a battu près de Viana petite ville de la province d'Alcotejo ; ils ont eu un grand nombre de tués et deux cents prisonniers ; il y a eu un second engagement près de Villaréal dans la province de Tras-os-montes, où le baron Casal a encore battu les insurgés qui ont perdus 2 de leurs chefs, tués dans le combat. Lisbonne est tranquille. Le roi continue à prendre les mesures les plus énergiques pour la défense de la capitale. — Le comte das Antas a écrit trois lettres à la Reine pour lui demander d'apporter remède aux maux dont le peuple se plaint. La Reine, pour toute réponse, a fait rendre un nouveau décret destituant de leurs fonctions, honneurs et privilèges un grand nombre d'officiers qui avaient été se joindre à l'insurrection.

— Nous donnons aujourd'hui, dans nos colonnes, l'article que nous avons promis sur l'abbé Sicard. Nos lecteurs auront donc fait connaissance avec les quatre principaux bienfaiteurs des sourds-muets ;

Pierre Ponce, Jean-Paul Bonet, l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard ; quatre hommes auxquels il faudrait ériger ces statues et ces monuments, que l'on prodigue si inutilement aux rois et aux princes qui, le plus souvent, n'ont fait qu'affliger l'humanité. Nous avons dit, dans un de nos articles, que M. le Surintendant des écoles avait parlé d'une manière indirecte de l'instruction des sourds-muets : il fallait dire, d'une manière directe, car c'est bien directement qu'il en a parlé, comme nous allons le faire voir par les deux extraits suivants :

“Extrait du rapport du Surintendant sur l'Éducation dans le Bas-Canada pour 1844, adressé au Gouverneur-Général.”

“ Il existe une classe d'hommes bien intéressante sur laquelle j'aurais désiré attirer l'attention de Votre Excellence ; c'est celle des sourds-muets, qui ne trouve plus malheureusement en ce pays ces moyens ingénieux d'instruction par lesquels seuls ils peuvent réellement connaître ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à la société et à leur Créateur ; mais je n'ai pas encore pu me procurer les données statistiques suffisantes pour mettre Votre Excellence à même de juger de l'opportunité qu'il y aurait d'établir une école en leur faveur pour le Bas-Canada seul ou pour la province unie.”

Le second est tiré du rapport de cette année.

“Bureau de l'Éducation pour le Bas-Canada,

“Montréal, 15 avril 1846.”

“3°. Une école pour les sourds et muets a déjà existé dans le pays et a cessé faute de moyens, car les élèves ne manquaient pas. Cependant elle a obtenu un succès qui, à défaut d'autres considérations, serait un motif puissant pour en continuer l'opération, si le nombre des sujets de l'espèce de ceux auxquels elle profitait, n'était pas suffisant pour porter la législature, dans sa bienveillance, à pourvoir aux moyens efficaces de donner l'instruction à cette classe intéressante de nos co-sujets. Une école de cette espèce pourrait à cet égard répondre aux besoins des sourds et muets de toutes les parties de la province, et il serait facile de se procurer parmi nous des instituteurs qui ont fait leur preuve dans ce mode d'enseignement, en anglais et en français, d'une manière bien honorable et bien satisfaisante.

“J'ai plusieurs fois visité, avec un vif intérêt, lorsque j'étais membre du parlement, l'école de ces habiles instituteurs à Québec, et examiné leurs élèves sur des branches d'instruction pratique et sur les principes de morale chrétienne, et j'ai toujours été extrêmement satisfait du mode d'enseignement ingénieux de ces maîtres et des progrès de leurs élèves. Ces faits sont autant de motifs qui doivent ajouter ce qui manquait peut être aux autres, pour porter la législature à remettre sur pied, au profit des sourds et muets de toute la province, une école que la législature de la ci-devant province du Bas-Canada avait si bien commencée, et je crois de mon devoir d'attirer son attention sur ce sujet.”

Comme on le voit dans ses rapports au Gouverneur, M. le Surintendant a insisté sur la nécessité de donner l'éducation aux sourds-muets. Il dit dans ses documents, qu'il n'a pu encore se procurer des données statistiques suffisantes pour supputer le nombre des sourds-muets en ce pays. Si M. le Surintendant veut bien s'en rapporter aux divers recensements qui ont été faits en différents pays, tant en Europe qu'en Amérique, il ne s'écartera pas trop de la vérité, en assignant 1 sourd et muet sur 1585 âmes. La Prusse où le recensement a été fait, avec la plus grande exactitude possible, donne 1 sur 1548. On peut donc supposer en Canada près de 500 infortunés, qui n'ont aucun moyen d'instruction ; cinq cents êtres en dehors de la société, n'ayant aucune idée morale ou métaphysique, et dont les connaissances se bornent aux choses purement matérielles ou physiques, qui sont à leur portée, ou dans la sphère de leur imagination ! Car c'est à quoi se réduit toute l'instruction, qu'on peut leur donner par les simples signes qu'on emploie avec eux. On leur montre le ciel pour leur faire connaître Dieu et le paradis, on leur montre la terre, pour leur faire craindre la mort et l'enfer ; ils répètent ces signes, mais y attachent-ils les idées qu'on veut leur transmettre ? Compréhendent-ils quelque chose aux vérités de la religion ? Pourront-ils acquérir la foi nécessaire au salut, à moins d'une grâce spéciale et toute particulière

Sed hoc nos Intet? Nous nous rappelons avoir vu à Québec, M. Leclerc, le même dont il est parlé dans l'article de l'abbé Sicard; il ramenait à ses parens M. Langevin, sourd et muet comme lui et son élève; jeune homme intéressant qui faisait honneur à son maître par ses connaissances et par la vivacité et la pénétration de son esprit; on nous dit que ce Monsieur tient depuis plusieurs années les comptes de son père M. Charles Langevin, marchand à Québec. Nous eûmes le plaisir de converser sur l'ardoise avec M. Leclerc et son élève; nous fîmes au premier cette question: "Un sourd-muet peut-il, avant d'avoir été instruit, se faire une idée de la divinité et de l'immortalité de l'âme? Il écrit en réponse sur l'ardoise: "Un sourd-muet, avant que d'être instruit, ne peut pas se faire une idée de Dieu ni de l'immortalité de l'âme, ce n'est qu'après avoir été instruit, que j'ai pu réfléchir sur ces choses et sur leurs conséquences." Que conclure de là? C'est que ce serait une barbarie de punir un sourd-muet pour des actions dont il ne connaîtrait pas la malice; nous l'avons dit, le sourd-muet est égoïste par sa nature, il cherchera toujours à écarter de lui, ce qui peut lui nuire; s'il devenait meurtrier, incendiaire.... etc; ce serait donc le crime de la société, qui lui a refusé l'instruction!!! Nous désirons que notre pensée ait de l'écho pour le bien de l'humanité, et que des personnes plus habiles que nous, mettent la main à l'œuvre; nous avons offert notre légère obole, il faut espérer, que de plus riches que nous, y ajouteront avec plus d'abondance. Au moins notre législature pourra prendre, sous sa bienveillante considération, les observations officielles que M. le Surintendant a faites sur cette question, et que nous avons rapportées à cette intention dans le présent article.

—Il est tard pour parler d'agriculture; quoique la terre ne soit pas encore couverte de neige, cependant il n'est pas aisé de la labourer ou de la herser: ce qui nous fait penser à cet article c'est que nous venons de recevoir de la politesse de M. Evans quatre numéros de son journal anglais d'agriculture pour lesquels nous lui devons nos remerciemens. M. Evans, malgré le peu de générosité de ses concitoyens, cherche toujours à rendre service à son pays; il avait autrefois entrepris un journal en langue française, qu'il a été obligé d'abandonner; nous craignons qu'il en soit de même de son journal anglais. Sur ce journal, il lui est encore dû les trois quarts des abonnemens pour l'année dernière, et à peine lui a-t-on payé cette année assez pour couvrir les frais de deux numéros; d'après cela on pourrait croire que nos frères les anglo-canadiens, n'encouragent pas plus l'agriculture que nous. On avait commencé quelques bureaux d'agriculture dans deux ou trois paroisses, il paraît qu'il n'y a guère que celui de St. Eustache qui se soutienne encore, mais quand bien même il y aurait deux ou trois sociétés d'agriculture pour tout le pays, qu'est-ce que cela? Dans le printemps, toutes les gazettes se réveillent pour donner des préceptes d'agriculture; mais combien y a-t-il de cultivateurs qui en profitent? On n'a pas même encore pris le moyen de sauver les fumiers, qu'on laisse perdre et évaporer à la porte des granges. Un bill pour l'agriculture conviendrait bien autant qu'un bill pour les écoles. Si l'un est nécessaire, l'autre serait bien avantageux aussi.

—Le *Propagateur Catholique* nous apprend que le collège de St. John, Fordham, tenu pour la première fois, cette année, par les Jésuites vient de s'ouvrir sous les auspices les plus favorables. Le nombre des élèves est de cent vingt, et il reste un grand nombre de demandes auxquelles on n'a pas encore pu faire droit.

—Un nommé James McMahon, maçon étant ivre, s'est noyé volontairement mercredi ou jeudi de la semaine dernière; une femme de mauvaise vie, a été trouvée morte dans une écurie, par suite du même vice; elle a vait près d'elle des articles volés. Où en est donc la société de tempérance? Il y a bien des réfractaires. C'est un *dicton* en Irlande que la famine est une punition de ce que les irlandais n'ont pas été fidèles à leurs promesses. Pourtant, il est certain que la masse du peuple est fidèle à ses engagements; mais un seul homme coupable d'avoir violé le sabbat attirera une punition générale sur le peuple israélite. Que n'avons nous pas à craindre pour nous mêmes, si nous ne sommes fidèles à nos promesses.

—Cette année doit être une des plus remarquables pour les naufrages

et autres accidens sur mer; nos lecteurs trouveront dans nos colonnes d'aujourd'hui le récit du déplorable naufrage de l'*Atlantic*, dans lequel quarante trois personnes ont péri; trente huit cadavres ont été trouvés sur les côtes de *Fisher Island* et il en manquait cinq autres. On verra aussi que dans la collision du *Maria* avec le *Sultana* trente personnes ont été englouties.

—Le commodore Connor a pris Tampico le 13 octobre, par capitulation: cette conquête est de la plus grande importance, pour les Américains, qui vont en faire le centre de leurs opérations pour se rendre à Vera-Cruz et Mexico. Que fait Santa-Anna? Il promet beaucoup, et les Mexicains ont confiance en lui. S'il remporte quelque avantage, ce sera assez pour encourager les siens; si au contraire, il est lui même battu, c'en est fait du Mexique.

L'Angleterre a obligé de lui remettre les deux millions que les Mexicains lui avaient enlevés sur un de ses vaisseaux; ainsi le soupçon de connivance était mal fondé. Santa Anna est toujours à San-Lui-Potosi, avec ses dix-huit mille hommes, d'autres disent trente mille. Des dépêches télégraphiques disent que l'administration mexicaine est dissoute et qu'Almonte est parti pour l'Europe.

—La découverte de la planète, Le Verrier, a mis en émoi les astronomes de l'Angleterre. Ils continuent à diriger leurs observations sur le nouvel astre. M. Lassell, à Storfield, près de Liverpool, adresse au journal le *Times* une lettre dans laquelle il annonce avoir découvert que la planète est accompagnée d'un satellite et qu'elle est entourée d'un anneau. Cependant il n'a pas une certitude absolue sur ce dernier point.

P. S. — Il est tombé la nuit dernière une petite neige à peine suffisante pour blanchir la terre. Elle reprend ce matin, et il faut espérer que nous aurons enfin des chemins d'hiver.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE.

—On écrit de Pantin:

"Madame Bernot, israélite, âgée de plus de 50 ans, vient d'abjurer le judaïsme entre les mains de M. l'abbé Sarazin, en présence d'un grand concours de fidèles, édifiés et attendris de cette touchante cérémonie. Ce n'est pas la première fois que ce digne ecclésiastique voit son zèle évangélique couronné d'un aussi consolant succès; plusieurs israélites et protestans ont été régénérés par lui ou ramenés au bercail de la vraie foi.

—Le diocèse d'Auch vient de perdre un prêtre bien vénérable. M. l'abbé Fenaste, vicaire-général, est mort, le 10 octobre, à l'âge de quatre-vingt cinq ans. C'était un ecclésiastique aussi instruit que charitable et plein de foi. Long-temps habile administrateur, long-temps placé à la tête du clergé diocésain, sa modestie le porta constamment à refuser les honneurs de l'épiscopat qui lui furent offerts en plusieurs circonstances. Les instances de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ne purent jamais décider M. Fenaste à accepter les augustes fonctions dont il était si digne. Ce saint prêtre est mort dans la retraite et la prière.

—L'université continue ses persécutions contre l'instruction religieuse. On lit dans le *Siecle*.

"Le conseil de l'université vient de prendre une résolution très-importante: il a confirmé un arrêté de l'ancien conseil de l'instruction publique qui décidait que les statuts des frères de la doctrine chrétienne leur imposant la gratuité, et ce principe étant incompatible avec la tenue de pensionnats d'un prix plus ou moins élevé, à l'avenir les frères ne seraient plus autorisés à tenir des pensionnats primaires. Cette résolution a été prise à la suite d'une longue discussion."

—M. l'abbé Paramelle a été appelé dans 185 communes du département de Saône-et-Loire pour indiquer des sources.

ALLEMAGNE.

—A propos de la société Gustave-Adolphienne, nous avons tracé dernièrement une rapide et bien imparfaite esquisse du caractère de Gustave-Adolphe, qui ne portait pas en vain le titre de roi des Vandales. La réimpression d'un ancien ouvrage écrit par le premier bourgmestre de la ville de Kronach, témoin oculaire des faits qu'il raconte, nous révèle un des traits de cruauté les plus barbares, commis sur des bourgeois catholiques de cette ville, par le héros dont le protestantisme de nos jours proclame l'apothéose.

Au XVI^e siècle, Kronach et le château de Rosenberg, qui dominaient la ville, faisaient partie des domaines temporels des évêques de Bamberg. Trois fois assiégés (en 1552, 1553 et 1554) par le cruel roi de Suède, les vaillans bourgeois de cette ville avaient repoussé tous les assauts, non sans perdre

beaucoup des leurs, et sans souffrir de grands dommages dans leurs propriétés. Le 15 juin 1552, la ville ayant été attaquée à l'improviste par un gros de cavalerie suédoise, des bourgeois qui s'étaient attardés en dehors de la ville, furent en partie tués, en partie blessés. Cinq de ces derniers, dont la chronique a conservé les noms, ayant été saisis, furent écorchés vifs de la tête aux pieds et jetés, sans même que l'on se fût assuré de leur mort, dans une fosse. L'un d'eux, déjà à moitié écorché, ayant supplié pour l'amour de Jésus-Christ qu'on le rendit à sa famille, dans l'horrible état où il se trouvait, fut abattu par la crosse du fusil d'un des soldats et jeté dans la fosse. Les Suédois bravement repoussés s'étant mis en retraite, le magistrat de la ville fit ouvrir la fosse où les cadavres furent trouvés honteusement mutilés, et les peaux des victimes enfouies pêle-mêle avec elles. Les corps furent exposés en cet état, puis honorablement ensevelis. L'évêque, duc de Bamberg et de Franconie, ayant visité la ville, et voulant témoigner à ses habitants l'estime qu'il faisait de leur vaillance, chargea ses armoiries d'un heaume de chevalerie, et y fit placer trois couronnes, l'une civique, l'autre murale et la troisième militaire (*castrensium*) et leur donna pour supports deux hommes écorchés et portant leur peau sur leurs bras. Et la ville a conservé ces armoiries jusqu'à ce jour. Rien donc ne manque à l'authenticité de ce récit. La société Gustave-Adolphiennne devrait en toute justice emprunter aux armes de Kronach ses sanglants supports, pour en orner son sceau. Ce serait un digne accompagnement de l'effigie de l'Attila suédois qu'elle s'est donné pour patron.

PRUSSE-RHÉNANE.

—Le *Catholique* de Mayence publie le texte du Mandement par lequel Mgr. l'archevêque de Cologne fulmine l'ex-communication majeure, la déposition et la dégradation de tout ordre ecclésiastique contre l'ex-curé Engelmann de Siegbourg, apostat passé au rangisme. En déplorant la chute de l'apostat, et le recommandant aux instantes prières de son clergé, Mgr. de Cologne se réjouit en Dieu, de ce que parmi 1,500 prêtres dont se compose la sainte phalange de ses coopérateurs, il ne s'en est trouvé qu'un seul qui soit entré dans les voies de la perdition. Ce Mandement porte la date du jour de la fête saint Mathieu, apôtre et évangéliste.

BADE.

—L'on nous écrit de Fribourg, que les cœurs chrétiens y sont profondément contristés du progrès que font, dans le pays, les idées rationalistes et athées. La seule et forte digue qui s'oppose encore au torrent, c'est le vénérable archevêque qui garde toute la fermeté d'un roc au milieu des tempêtes dont il est sans cesse assailli. Il faut espérer que ce zèle admirable finira, nous écrit-on, par maîtriser les mauvais éléments qui, de temps à autre, se manifeste encore parmi son clergé.

—Il en est tout autrement, ajoute notre correspondant, du diocèse de Rottembourg, limitrophe de notre métropole, et de la confirmation du Joyen de la cathédrale, M. de Ströbele, évêque élu par le scrutin. Si, ce qu'à Dieu ne plaise ! cette élection venait à être agréée par le Saint-Siège, elle achèverait de tout mettre en confusion. Il faudrait s'attendre alors à regarder comme perdu, tout le terrain que dans une lutte de plusieurs années, les intérêts de l'Église catholique ont si péniblement reconquis. *Idem.*

SUISSE.

—L'antique abbaye bénédictine de Pfäfers, au canton de Saint-Gall, s'était, en 1838, spontanément dissoute, par suite des désordres de toute espèce qui s'y étaient introduits, malgré les efforts et la résistance du dernier abbé de ce monastère. Le canton de Saint-Gall, alors entièrement dominé par l'influence protestante, y avait contribué en offrant aux religieux de belles pensions dont il eut soin de se dédommager, en réunissant, par droit de déshérence, et au mépris des protestations pontificales, les propriétés de l'abbaye à son domaine. Le révérendissime Père abbé Placide Pfister, s'était alors retiré au convent des religieuses de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dont il est resté le directeur jusqu'au 22 septembre, époque à laquelle il rendit son âme à Dieu dans les sentiments de la plus édifiante piété. Le 25, sa dépouille mortelle a été déposée en terre, dans le cimetière des religieuses, sans autre pompe que les prières de l'Église, comme il l'avait expressément ordonné par son testament, et recommandé de nouveau à l'heure de la mort. Il a été le 80e et dernier abbé de cette illustre abbaye. *Idem.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Pluie de vers.—Un journal d'Halifax raconte que pendant une tempête récente, accompagnée de neige, il est tombé à Carleton une pluie de vers rouges de quatre à cinq pouces de longueur. Il en a été vu un grand nombre de vivants sur la neige.

Education.—On nous écrit de St. Léon en date du 6 du courant :

« Comme je connais le zèle que vous avez pour l'éducation, j'ose me flatter que vous voudrez bien insérer dans votre intéressant journal, la communication suivant :

« Hier, MM. Jean Lessard, fils, Claude Férat et Isaac Fortier, commissaires des écoles, de la paroisse St. Léon, district des Trois-Rivières, comparaissaient à une session spéciale, des juges de paix, à la poursuite du nommé François Gagnon, pour avoir négligé de mettre en opération la loi des écoles, en la paroisse St. Léon. Et ces trois messieurs furent condamnés à une pénalité de deux livres dix chelins courant, outre les frais. Le président de la cour prit de là occasion de donner des avis marqués au

coin de la sagesse, aux dits commissaires et à tous ceux à qui il appartenait.

L'hon. M. Mayrand, présidait la cour, assisté de Louis Barideau, écuyer.

Ces trois braves citoyens sont les victimes des mauvais conseils des « éteignoirs. »—Avis aux réfractaires.

Minerve.

La Question de Mairie.—L'assemblée du Conseil de ville convoquée pour lundi dernier, n'a pas eu lieu. Les parties ont fait un compromis. La question est laissée à la décision de la cour du Banc de la Reine, qui doit prononcer sur les droits respectifs de MM. Mills et Ferrier. En attendant, les assemblées de la Corporation seront présidées par le plus ancien des échevins.

Nous espérons que les affaires et les travaux de la cité n'en souffriront pas. Malgré tous les obstacles qu'a rencontrés notre Ex-Maire J. E. Mills, éc., dans son administration de nos intérêts municipaux, nous lui devons cette justice de dire, que c'est grâce à ses efforts que les travaux de la ville ont été continués, et qu'il a rempli ses devoirs de Maire, avec diligence et d'une manière très honorable et effective. *Revue Canadienne.*

Nouveau Brunswick—Incendie.—La malle de l'Est, arrivée ce matin, nous apporte la nouvelle d'un incendie considérable qui a eu lieu à Saint-Jean dans la nuit du 24 au 25 novembre, et qui a détruit complètement une rangée de maisons à deux et à trois étages, au pied de Brussels-street, habités par plus de vingt familles industrielles, qui ont presque tout perdu et qui se trouvent sans abri à l'entrée de l'hiver. *Idem.*

—L'Orégon commence à marcher dans la voie des pays plus anciens que lui en civilisation. Une imprimerie y a été établie, et l'on y publie un journal qui a pour titre : *Orégon Spectator*. Nous en avons reçu les trois premiers numéros. L'éditeur paraît cumuler plusieurs fonctions. Non seulement il règne seul sur la presse, mais encore il exerce les fonctions d'avocat poursuivant, et de plus il est directeur général des postes. *Idem.*

Mort subite.—Dans ce village, le 2 Décembre courant, à l'âge de 51 ans, Emmanuel Roch, journalier, laissant une femme enceinte et 13 enfants. Il était allé à quelque distance de chez lui, pour chercher un morceau de bois pesant, il l'apporta sur ses épaules, le jeta près de la porte de sa maison, pour le scier, et tomba mort. L'autopsie du corps a fait voir un gonflement considérable du foie. *Echo des Campagnes.*

—La *Navigation* paraît définitivement close. Les seuls bâtiments, outre ceux naufragés; qui restent en hivernement à Québec, sont la barque *Cleopatra*, le navire *Marmion* et le brick *Lion*, qui tous étaient partis pour l'Europe, mais sont revenus avec des avaries essayées dans les ouragans ou des voies d'eau. Les bâtiments naufragés sont les barques *Hebe*, *Robert Stride*, *Cove*, *China*, et le navire *European*.

La barque *Aurelian*, capitaine Forbes, partie d'ici le 6 du mois dernier pour Portsmouth, est à la côte au-dessous de Matane.

Une lettre du capitaine Gilles, du navire *Empire*, dont nous avons annoncé l'échouement au Petit Matane, dit que tous les efforts pour le déséchouer ont été infructueux, qu'il est à deux fois sa longueur au dessus de la marque des basses marées, sur un terrain dur, entouré de gros galets, et paraît crevé dans son fond, l'eau y entrant à chaque marée. Le capitaine Gilles avait fait des préparatifs pour débarquer la farine et sauver les gréments aussitôt que le temps le permettrait.

Une autre lettre du capitaine Johnson du navire *Mersey*, échoué à Matane, en date de samedi dernier, dit qu'il n'avait pu retourner à bord, à cause du mauvais temps, depuis sa lettre du 27; que le navire se brisait totalement perdu. Une quille, quelques bordages et quelques douves étaient venus à terre; mais le navire *Reliance* était si près du *Mersey* qu'il ne savait pas duquel des deux provenaient ces débris.

Le *Rowland Hill*, le dernier bateau à vapeur venant de Montréal, est arrivé ici mercredi soir à 4 heures, et est allé se mettre en hivernement à l'Anse des Mercs avec le *Québec*, le *John Munn* et la *Princess Victoria*. Ce dernier vapeur qui est arrivé, comme nous l'avons dit, mercredi matin, a descendu une partie des mouvements destinés au *John Munn Canadien*.

Horrible naufrage.—22 personnes périres. — Une lettre de l'île aux Grues, datée du 23 novembre, annonce qu'une goélette d'environ 90 tonneaux, venant de Kamouraska, mais dont le nom est inconnu, a fait naufrage au Cap saint Ignace pendant le dernier grand vent d'Est, et que les passagers et l'équipage, au nombre de 22 personnes, ont tous péri.

On ajoute qu'une autre goélette venant de la Pointe Scche, s'est perdue avec sa cargaison. *Idem.*

Triste accident.—On nous écrit de Saint Jean, île d'Orléans, le 29 novembre.

« Noyé, le samedi 21 du courant, vers les 5 heures du soir, dans le bas du fleuve St. Laurent, entre St. Jean et St. Roch, M. Pierre Goudreau, pilote, âgé de 37 ans, natif de l'Islet, mais résidant depuis plusieurs années à St. Jean, île d'Orléans.

Mort tragique.—On nous écrit de la Malbaie, en date du 1er décembre :

« Le vingt-cinq novembre dernier, trois chasseurs (Simon Gagné et Louis Desbiens, de la Malbaie, et Pierre Dallaire, de Ste.-Agnès) ont trouvé, à une distance de quatre lieues des dernières habitations, entre la rivière Malbaie et celle du Gouffre, un homme renversé sur un arbre, mort depuis plusieurs jours de faim et de misère. Ils n'ont trouvé sur lui ni couteau, ni brique, n

allumettes chimiques; son mouchoir renfermait un peu de foin et quelques champignons: c'était là toute sa nourriture. Nous avons appris de plus que d'autres chasseurs qui, quatre à cinq jours auparavant, se trouvaient au même endroit, furent rejoints par un petit chien noir extrêmement affamé; ils lui donnèrent un peu de pain, et le chien, ce véritable ami de l'homme, cet aide si industrieux, s'éloignait aussitôt, et par ses cris, ses plaintes et ses aboiements, il les invitait à le suivre dans le bois; malheureusement ils n'en surent pas comprendre le langage néanmoins si expressif du fidèle compagnon de son maître égaré. Cet infortuné est inconnu aux cultivateurs de Ste.-Agnès et de la Malbaie. Voici son signalement: il portait une casquette de drap bleu, une veste blanche, des bottes françaises, une bonne chemise de coton et un habit de drap bleu. Il n'avait point de bas et les doigts de ses pieds brisés jusqu'aux os indiquent qu'il a fait une marche longue et pénible. Sa taille est de cinq pieds et demi, ses cheveux sont blancs et frisés; il paraît être d'une trentaine d'années. Le corps de cet infortuné a été enseveli et déposé dans un cercueil.—M. le curé de Ste.-Agnès pourra donner de plus amples informations.”

ANGLETERRE.

—Une tempête effroyable a sévi jeudi et vendredi derniers sur la côte occidentale d'Angleterre. Il a péri beaucoup de monde. Parmi les nombreux navires cités par les journaux anglais comme ayant souffert pendant ces deux jours, nous sommes heureux de ne trouver le nom d'aucun navire français.

IRLANDE.

—Le *Times* du 18 octobre annonce que plusieurs personnes sont mortes de faim dans les comtés de Clare, de Cork et de Mayo (Irlande). Le fait est officiel et a été porté à la connaissance des autorités.

CHINE.

—Les derniers avis reçus des Indes annoncent la remise définitive de l'île de Chusan aux Chinois par les Anglais.

—L'empereur de Chine vient, par un édit récent, de créer des bourses de commerce dans les cinq ports de ses Etats ouverts aux Européens, et d'instituer des agens de change près de ces bourses.

MEXIQUE.

Une femme Mexicaine.—Un correspondant du *Courrier de Louisville* écrit de Monterey à la date du 7 octobre:

“Pendant que j'étais avec notre aile gauche campé dans un des forts, j'aperçus, le soir du 21 septembre, une Mexicaine porter avec empressement du pain et de l'eau aux blessés des deux armées. J'ai vu cet ange consolateur soulever la tête d'un blessé, lui donner de l'eau et des provisions, et bander avec soin sa blessure avec un mouchoir, qu'elle portait sur la tête. Ses provisions épuisées, elle était retournée chez elle en chercher de nouvelles pour les autres blessés, et elle s'empressait de remplir sa mission de charité, quand j'entendis un coup de fusil, et je vis en même temps tomber cette pauvre femme frappée d'un coup mortel! Je veux croire que le coup qui l'a atteinte, ne lui était pas destiné. Je m'éloignai, néanmoins, la mort dans le cœur, et levant involontairement mes yeux vers le ciel, je ne pus m'empêcher de déplorer les maux que la guerre entraîne après elle. En repassant, le lendemain, je vis encore gisant à la même place le cadavre de cette femme; à ses côtés étaient du pain et une gourde contenant encore quelques gouttes d'eau. Nous lui avons donné la sépulture, et pendant que nous creusions sa fosse, les boulets pleuvaient autour de nous.”

ÉTATS-UNIS.

Terrible explosion.—Un moulin à poudre, situé à huit milles environ de Baltimore, a fait explosion ces jours derniers. Cinq hommes qui s'y trouvaient ont été tués. On dit qu'il n'y avait pas moins de deux tonneaux de poudre qui s'est toute enflammée presque simultanément. La commotion a été épouvantable. Tout le pays environnant et la ville même de Baltimore ont été ébranlés comme par un tremblement de terre. Trois grands édifices, dépendants du moulin et éloignés les uns des autres de plus de 200 pieds ont couvert de leurs débris épars dix acres de terrain. Toutes les maisons dans un rayon d'un mille et demi à la ronde ont été plus ou moins endommagées. On ne peut rien savoir de la cause de l'explosion tous les témoins sont morts.

Perte du steamer Atlantic.—Nous avons annoncé ce malheur dans le *Post Scriptum* de notre dernier numéro, mais nous étions loin d'en soupçonner l'étendue.

L'*Atlantic*, de construction toute récente, était l'un des plus magnifiques steamers que possédât New-York; il appartenait à la ligne de Boston. Parti d'*Allyn's Point* jeudi dernier, entre minuit et une heure du matin, avec soixante-dix ou quatre-vingt personnes, passagers, officiers, équipages et gens de service, il naviguait paisiblement avec sa rapidité habituelle, quand le récipient de la vapeur fit explosion: Presque au même instant, le vent passa rapidement du nord-est au nord-ouest, et s'éleva si violemment que bientôt un ouragan terrible se déchaîna. La confusion se mit à bord; les malheureux que la vapeur avait échaudés et l'obscurité la plus profonde ajoutaient encore à l'honneur de la scène. Le capitaine Dustan appela, sans délai, tout l'équipage à l'avant du navire, en lui donnant l'ordre de mettre à l'ancre, mais la tempête était si furieuse, qu'il était impossible de se tenir sur le pont, et qu'il fallut près d'une heure pour jeter les trois ancres à la mer.

Le steamer fatiguait beaucoup, plongeant profondément de l'avant à chaque secousse, et chassant sur ses ancres; il a fait ainsi 11 milles environ jusqu'au point du jour. Les feux furent alors éteints; mais le froid glaçait

les passagers, qui commencèrent à prendre les précautions nécessaires à leur sûreté. Le steamer était amplement pourvu d'appareils de sauvetage; chacun s'en munit; plusieurs personnes même s'en adaptèrent jusqu'à quatre autour du corps. Les portes, les volets, etc., furent disposés en radeaux pour qu'on pût, avec leur aide, gagner le bord, au cas où le bâtiment viendrait à se briser.

Mais la tempête allait toujours croissant. Le capitaine Dustan, que son sang-froid n'avait pas abandonné dans le danger, fit jeter par dessus le bord 40 tonnes de charbon environ, pour alléger le navire.

Vers midi, les cheminées, dont la dimension et le poids étaient très considérables, furent également jetées à la mer sur les ordres du capitaine; le steamer dégagé, sembla, pendant quelques instans, offrir moins de résistance au vent. Il marchait toujours, néanmoins, et l'espoir diminuait avec tant de rapidité, que le capitaine se résolut à un nouveau sacrifice. Tous les effets qui se trouvaient sur le pont, des caisses de bottes et de souliers, des barils de farine, des poêles, un ballot qui contenait pour \$7,000 au moins de services de table, furent jetés par dessus le bord. Parmi les objets ainsi sacrifiés, se trouvaient des dentelles pour une valeur de 7 à 8 mille piastres, appartenant à l'un des passagers qui quelques minutes auparavant, les avait offertes à celui qui les déposait en sûreté sur la rive. On a vu, plus tard, ces dentelles jonchées sur la plage.

Ces efforts extraordinaires, tentés par le capitaine Dustan et son équipage, n'avaient pu mettre le steamer hors du danger. Toute leur d'espoir avait disparu; les passagers en virent à ce point, qu'ils désirèrent ardemment voir le navire s'échouer sur la côte; ils étaient passés déjà par de si terribles épreuves que, résignés à leur sort, ils comptaient, pour leur sauvetage, sur une catastrophe!

La tempête, loin de s'affaiblir, était plus furieuse que jamais; un des câbles du steamer vint à lui manquer; le bâtiment avait été jusqu'alors retenu par quatre amarres, trois attachées aux ancres, et l'autre fixée par un poids de trois mille livres. La résistance étant moins forte, il s'approcha de la côte, mais il passa sans toucher une pointe sur laquelle chacun s'attendait à le voir échouer; il parcourut encore onze milles environ, puis vint se heurter, la poupe en avant, contre un banc de rescifs, sur *Fisher's Island*; la mer déchainée, le porta sur le sommet des rescifs, presque assez haut pour qu'il fût jeté de l'autre côté. Le moment de crise était arrivé; il fut terrible et déchirant. Cinq minutes après le choc, le steamer était en pièces, et la moitié des personnes qui se trouvaient à bord avait perdu la vie. Les uns furent noyés, les autres ou broyés ou tués par le froid.

Il y avait, parmi les passagers, six femmes et quatre enfants, dont de deux en très bas âge, toutes les femmes ont péri; l'un des enfants seul a été sauvé c'est le dernier membre d'une famille entière qui a succombé dans ce terrible désastre; son père, sa mère, ses sœurs, et ses deux frères étaient à bord, aucun n'a pu être sauvé. Ce malheureux orphelin n'a que douze ans.

C'est à quatre heures et demi du matin, vendredi dernier, que cette épouvantable catastrophe a eu lieu.

On ne connaît pas, encore au juste, le nombre des victimes; le capitaine Dustan compte parmi elles; nous remarquons aussi le nom du docteur Haslin, de la marine, et celui du lieutenant Norton, de l'armée.

Sur soixante-dix-huit personnes, quarante environ ont été sauvées; le reste a péri.

Encore un steambot perdu.—Trente victimes.

Un extra du *Picayune* de la Nouvelle-Orléans nous apprend qu'une collision a eu lieu le 21 entre le steamer *Maria* et le *Sultana*, sur le Mississipi, 7 milles au-dessus de Natchez. Le *Maria* a sombré, entraînant dans l'abîme environ trente passagers. Les autres, en nombre à peu près égal, ont été brûlés par l'explosion de la chaudière, quelques uns d'une manière mortelle. Le *Sultana* donna tous les secours possibles et sauva tous les survivants, au nombre desquels se trouvent tous les passagers de cabine.

—Aujourd'hui, 7 décembre, est le jour fixé pour l'ouverture du Congrès américain. On voit par les journaux que tous les membres, tant du sénat que de la chambre des représentants s'empressent de se rendre à Washington. On attend partout avec beaucoup d'impatience le message du président qui développera sans doute les intentions du gouvernement sur la question du Mexique.

—L'*Albany Atlas* dit que la navigation des canaux a été formée le 1^{er} ultimo, laissant environ cent bateaux entre Albany et Utica. Mais on espérait que cette interruption ne serait que temporaire.

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

ARTICLE.

Lu devant l'Institut Canadien, à Montréal, le 19 novembre 1846, par l'auteur E. PARENT, ECR.

Suite.

MESSEURS,

En parlant, il y a quelques moments de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente pussent se livrer à des études longues et

suivies sur l'économie politique. Vos dévanciers depuis 91, dirai-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont jusqu'à tout récemment nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement : action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient, sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consommer toutes les forces morales et intellectuelles de vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'état nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors ; que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens, de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, Messieurs, de la jeune génération, point de reproches ; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la Terre Promise ; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'état, économistes éclairés. De cette manière vous vous présenterez au Parème avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous ; fait, qu'il y aurait une sotte vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer. — N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrieuse, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique." Marchande et manufacturière, la nation Anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer ; plus que tout autre, les phénomènes de la formation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fut jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence des connaissances économiques saines et étendues chez la nation Anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le principe restrictif, prohibitif, ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de Sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines d'un monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux lincoïl que l'Acte des céréales ; et dût, Sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres ? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses, follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement s'il est quelque chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon Abbé de St. Pierre, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'Acte des Céréales de Sir Robert Peel est le premier pas, mais pas décisif, mais un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le monde.

Or, Messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La Mère-Patrie en nous retirant la protection qu'elle accor-

rait à nos produits, va nous donner le droit de retirer de notre côté la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché ; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-même dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la Métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire ; (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute seront le sujet de négociations entre la Mère-Patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grands connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport ; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort ; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela encore une fois, nous ne pourrions le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch : —

"Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale, mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'état capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gissent à la surface ; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith ; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie.

Dans un autre endroit il a exposé ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique : "En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas, — imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de famille. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

Suite et fin au prochain numéro.

VARIÉTÉ.

A New-York on fait des montres de cuivre, à la vapeur. Dans un atelier on emploie vingt cinq hommes qui font par jour cent belles montres bien finies. On pose une grande feuille de cuivre dans certains mouvements et après une couple de tours, il en sort soixante roues parfaitement justes, par minute.

Un quidam en voyageant en Amérique rencontra un jour le frère Jonathan qui portait sur ses épaules un méchant mouton. "Où vas-tu ainsi avec cette vilaine bête ? — Je la porte au moulin aux moutons ? — Quoi ! au moulin aux moutons ; Je n'ai jamais entendu parler d'un pareil moulin. — Eh bien, venez avec moi, vous le verrez. Arrivé au moulin, Jonathan jette son mouton dans la trémine, et il fut moulu en un instant ; ensuite descendont dans l'appartement de dessous, il montra à l'étranger quatre beaux quartiers de mouton gros et gras, deux belles demi-peaux de marocain bien apprêtées, un bonnet de laine, deux paires de bas, culottes et juste au corps de laine, deux belles cornes à poudre, enfin une tête de mouton bien peignée, frisée et poudrée pour enseigne. — Les Américains passaient pour inventif, mais pas jusqu'à ce point.

SITUATION DEMANDE'E.

UN INSTITUTEUR d'une conduite irréprochable, capable de tenir une ECOLE MODELE, sachant bien la langue anglaise, pouvant, de plus, occuper une place de MAÎTRE CHANTRE, et même d'ORGANISTE, demande une situation pour le commencement de l'année scolaire. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LA GARDE à l'Hospice de St. Joseph.

1er décembre 1846.

A VENDRE.

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3

LE
**CALENDRIER ECCLESIASTIQUE
ET CIVIL,**

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Époques Ecclésiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville, le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
(couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
Damas brochés en or et couleurs.
(assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et à bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BÉNEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Draps d'argent à pluie d'argent.
Draps d'or (imitation) à brochures nouvelles.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

DERNIÈREMENT RECUS ET A VENDRE
CHEZ LE SOUSSIGNÉ.

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant :
En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—AUSSI—

UN superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chapes.

TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE.

VIERGES en plâtre de différentes grandeurs.
Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.
Livres de vie en bazane et dorés.

LS. DELAGRAVE.

No. 60. Rue des Commissaires,
Montréal, 29 octobre 1846.

BOIVIN, ORFEVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur sanctionnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Parage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE.

Côté des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN CÔTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Denegani, où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,
MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. Côté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENKRANTZ, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.
N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS.

PATRON.

Monsieur l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
A. LaRocque, V. Prés.
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulbolland,
L. H. Holton,
John Tully,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTÉRÊT que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglemens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—Gm.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre au prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI, Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicair.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	St. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. ÉDITEUR
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.